

Grille d'évaluation des dossiers de candidature au concours de recrutement et de promotion des enseignants-chercheurs agricoles / Session 2016-2017

Promotion au Grade de Professeur

PARCOURS : RECHERCHE

Deux (02) articles publiés dans des revues à <u>Impact Factor</u> sont exigés pour pouvoir étudier les dossiers des candidats.		Nb points
Rubriques		Nb points
1. Activités de recherche et Production scientifique dans la spécialité demandée		<u>55</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Production scientifique <ul style="list-style-type: none"> - Articles impactés avec IP de l'année de publication Thomson & Reuters (à noter par valeur de l'impact) et tenir compte de la position du candidat dans la liste des auteurs (1^{ère} position: x 1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x 0.25) <i>NB. Les courtes communications dans des revues impactées valent la moitié de la valeur de celles attribuées pour des articles entiers.</i> - Articles indexés 4 bases de données : Thomson & Reuters/Scopus/ Google Scholar/CABI (1^{ère} position : x1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x0.25) <i>NB. Les courtes communications dans des revues indexées valent la moitié de la valeur de celles attribuées pour des articles entiers.</i> - Articles à comité de lecture (1^{ère} position: x1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x0.25) <i>NB. Les courtes communications dans des revues à comité de lecture valent la moitié de la valeur de celles attribuées pour des articles entiers.</i> - Ouvrage (Auteur, Editeur) (1^{ère} position: x1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x0.25) - Chapitres d'ouvrages (1^{ère} position: x1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x0.25) - Communications orales dans des manifestations scientifiques avec comité de lecture (seulement 1^{er} auteur) ; la valeur du texte entier est 2 fois celle d'un résumé - Communications affichées dans des manifestations scientifiques avec comité de lecture (seulement 1^{er} auteur) ; la valeur du texte entier est 2 fois celle d'un résumé. • Mobilisation des fonds de recherche <ul style="list-style-type: none"> Projet de recherche National <ul style="list-style-type: none"> Coordinateur 2.5 pts chef de projet Membre 1.25 pts membre Projet de recherche International <ul style="list-style-type: none"> Coordinateur 5 pts chef de projet ; Membre 2.5 pts membre); • Analyse de la cohérence (stabilité et continuité) des activités de recherche du candidat <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de recherche par rapport à la spécialité ouverte - Cohérence des activités de recherche sur la base du rapport préparé par le candidat 	<p>8 pts</p> <p>4 pts</p> <p>2 pts</p> <p>10 pts</p> <p>4 pts</p> <p>2 pts</p> <p>1 pt</p> <p>20 pts</p> <p>5 pts</p>	
2. Activités d'enseignement et d'encadrement		<u>15</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement - Encadrement : <ul style="list-style-type: none"> - Mastère soutenu - Thèse de doctorat soutenue - Thèse déposée ou pré soutenue (justificatif : Rapports favorables des rapporteurs) - Thèse avancée (minimum 3 inscriptions avec justificatifs rapports du comité de thèse) max 2 thèses 	<p>1pt/ 10 h</p> <p>4</p> <p>10</p> <p>5</p> <p>2</p>	
3. Contribution de la recherche au développement		<u>20</u>

Grille d'évaluation des dossiers de candidature au concours de recrutement et de promotion des enseignants-chercheurs agricoles / Session 2016-2017

- Brochure de Paquet technique	(2 pts)	
- Document technique publié	(2 pts)	
- Brevet valorisé /obtention valorisée		
Brevet valorisé /obtention valorisée		
brevet international ;	(10 pts)	
brevet national	(5pts)	
Brevet non valorisé /obtention non valorisée		
brevet international ;	(5 pts)	
brevet national	(2.5 pts)	
- Outils d'Aide à la décision (Modèle, prototype, logiciel, etc....)	(4 pts)	
- Animation journée d'information	1pts / journée	
(max 4)		
- Expertise technique non rémunérée	(4 pts)	
(justificatifs)		
- Animation de formation technique		
(1pt/journée (max 2)		
4. Rayonnement scientifique		10
-Appartenance à une structure de recherche (laboratoire et unité)	4 pts Chef structure ; 2 pts membre structure	
- Prix et distinction	2 pts/prix max 4)	
- Participation à des comités scientifiques	0.5pt/commission (max 2)	
- Participation à des commissions et jurys	0.5pt/jury (max 2)	
- Organisation des événements scientifiques nationaux et internationaux	3 pts/événement (max 6)	
- Autres (Evalueurs d'articles, séjour scientifique, invitations, etc.)	1 pt/action(max 4)	
Total		100

1. **Eliminatoire** dans le cas où le **score total** est inférieur à **60/100** (même s'il s'agit d'un candidat unique).
2. **Eliminatoire (avant pondération) uniquement** pour la **rubrique N°1 « Activités de recherche et Production scientifique dans la spécialité demandée »** si le score est inférieur à **50%**.
3. La **pondération** se fait seulement lorsque la note accordée au candidat **dépasse le score attribué par rubrique**.
4. L'**encadrement** de thèses et de masters doit être justifié par une notification de soutenance.

5. Notation des publications :

- Articles impactés : la valeur d'un article impacté vaut **deux fois** celle d'un article indexé et **quatre fois** celle d'un article à comité de lecture.

Si V est la valeur attribuée aux articles impactés, la note par article sera : $(V + \text{valeur de l'IF}) \times \text{la position de l'auteur dans l'article.}$
(1^{ère} position: x 1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x 0.25)

- Les courtes communications dans des revues impactées ou indexées ou à comité de lecture valent la moitié de la valeur de celles attribuées pour des articles entiers.
- Si le candidat dispose d'un article publié dans le **cadre d'une thèse de doctorat et/ou d'un master qu'il encadre**, sa position en tant que premier, second ou dernier signataire aura le même poids (x1). En cas de **thèse de doctorat en cotutelle**, sa position en tant que premier, second, avant dernier ou dernier signataire aura le même poids (x1).
- Si le candidat dispose d'un article publié (dans un journal impacté, journal indexé, ouvrage, chapitre dans un ouvrage, communication dans une manifestation scientifique avec ou sans comité de lecture) **en dehors d'un encadrement de thèse de doctorat**, la pondération suivante sera appliquée : (1^{ère} position : x1, 2^{ème} position : x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà : x 0.25).

6. Notation des ouvrages et des chapitres d'ouvrages





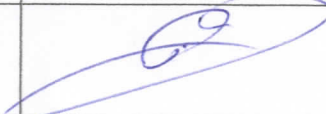

- Accorder plus d'importance à la rédaction d'un ouvrage par rapport à l'édition.
- Accorder plus de valeur à l'ouvrage qu'au chapitre d'ouvrage.

Grille d'évaluation des dossiers de candidature au concours de recrutement et de promotion des enseignants-chercheurs agricoles / Session 2016-2017

7. Notation des brevets et des obtentions végétales

- Un brevet international vaut deux fois un brevet national
- Un brevet valorisé vaut quatre fois un brevet non valorisé
- Une obtention végétale valorisée vaut deux fois une obtention non valorisée
- Accorder plus d'importance à des obtentions végétales issues de croisement.

8. Toute activité rapportée par le candidat doit être obligatoirement justifiée par des **pièces réglementaires** (ex. les attestations de stage, les attestations d'enseignement en tant que vacataire et les supports pédagogiques doivent être signés par le directeur de l'établissement, le directeur des études, ou le directeur des stages ou chef des structures de recherche (laboratoires et unités) faute de quoi elle ne sera pas considérée dans l'évaluation du candidat.

Discipline	Président du jury	Emargement
Sciences de la Production Végétale, Environnement et Sciences du sol	Mongi Msallem	
Sciences du Génie Rural, Eau et Forêt	Abdelhamid Boujelben	
Sciences de la Protection des Plantes	Sadreddine Mokhtar Kallel	
Sciences des Industries alimentaires	Hsouna Mnasser	
Sciences de l'Economie rurale et développement rural	Mongi Sghaier	
Sciences de la Pêche et d'Aquaculture	Nejla Bejaoui	
Sciences de la Production Animale et Santé Animale	Brahim Haddad	